



entrée

Généralités :

accueil  
Présentation de l'espèce  
Les maladies du pigeon  
Histoire du pigeonier  
Histoire du pigeon voyageur  
Prolifération des pigeons de ville  
Dégâts des pigeons de ville

Moyens de contrôle de sa population :

- moyens barbares  
- méthodes douces  
- l'azacholestérol  
- législation

Le pigeonier de ville moderne :

- Son histoire en région parisienne  
- avantages et inconvénients  
- aspects financiers  
- aspects pratiques

quelques photos de pigeoniers :

- Boulogne-Billancourt  
- Aulnay-sous-Bois  
- Bobigny  
- Chatillon  
- Clamart  
- Meudon  
- Montrouge  
- Paris  
- Fontenay-sous-Bois  
- Puteaux  
- Sénat Paris  
- en région parisienne  
- en France, à l'étranger

pétition(s) en ligne  
livre d'or - vos commentaires  
poster un commentaire au livre d'or

## CHRONIQUE DES MASSACRES

### premier semestre 2015

Pensez à utiliser la fonction "rechercher dans  
la page" de votre navigateur

chronique des  
massacres

### Premier trimestre 2015

#### Actualités mars 2015

Tueries continues.

#### Deaux

Source : Site Officiel

#### Arrêté municipal portant sur la lutte contre la prolifération des pigeons

Publié le 27/03/2015

A CONSULTER

L'arrêté municipal 3/15 du 26/03/2015 (PDF - 464.29 Ko)

#### Mende

Source : Site Officiel

#### Surpopulation de pigeons : un fauconnier à Mende

Publié le 30/03/2015

Mende fait actuellement face à une surpopulation de pigeons qui causent des dégâts dans différents lieux du centre-ville comme la chapelle des Pénitents, la rue de l'Ange, la rue du Chastel... Afin de traiter efficacement ce problème, la Ville de Mende a décidé d'organiser un effarouchement des pigeons par la fauconnerie.

#### Huit jours d'intervention

La fauconnerie Merlyn, installée à Auriébat dans les Hautes-Pyrénées, interviendra en ville du 2 au 9 avril prochain. L'effarouchement avec des rapaces consiste à faire peur aux espèces indésirables. Le rapace est utilisé puisqu'il est le prédateur naturel des pigeons. La fauconnerie est une solution efficace pour limiter la prolifération de ces nuisibles. Ce travail se fait dans le respect environnemental car c'est une méthode naturelle et aucun produit chimique n'est employé. L'effarouchement est également sans danger pour l'homme et sans nuisance sonore.

#### Un travail méthodique

Huit jours de travail seront nécessaires pour mener à bien cette mission. Ludwig Verschate, le fauconnier, travaille à partir de 9 h jusqu'à la

Twitter

Dossier à  
télécharger

chronique des  
massacres

Nos Amis Les  
Oiseaux

menu 2

tombée de la nuit. Dans la matinée, les rapaces sont préparés et les concentrations de pigeons observées. De la fin de matinée et jusqu'à la tombée de la nuit, les rapaces interviennent en vol libre. Dès la première journée, les plus jeunes pigeons seront éloignés et ne reviendront plus autour des nids. Les pigeons posés aux alentours seront ensuite éloignés et ils chercheront un lieu où ils seront en sécurité sans gêne pour l'homme. Enfin, les couples avec des petits vont résister plus longtemps mais seront chassés par les rapaces expérimentés.

#### **Les élèves mendois à la découverte de la fauconnerie**

En collaboration avec les services de la ville, le fauconnier fera découvrir son travail à des élèves mendois. L'occasion pour les plus jeunes de découvrir les bases théoriques et pratiques de la fauconnerie.

### **Tournus**

Source : Le Journal de Saône et Loire

#### **le retour du fauconnier**

Publié le 26/03/2015

Ludwig Verschate, un fauconnier belge installé dans le sud-ouest de la France, est de retour à Tournus depuis mardi. Avec ses rapaces - des faucons pèlerins et hybrides et des buses de Harris - il a été chargé par la municipalité de Tournus d'effaroucher les nuées de pigeons dont la surpopulation entraîne des nuisances. L'homme, sa compagne Gonda Vercaigne et leurs volatiles avaient fait une première campagne d'effarouchement en novembre dernier. Rappelons qu'une estimation faisait état, l'an passé, d'environ 1000 pigeons installés dans la cité de Greuze.

### **Saint-Etienne**

Source : Le Progrès, France Bleu

#### **Nuisances des pigeons à Saint-Etienne : un combat difficile**

Publié le 26/03/2015 par Le Progrès

Pigeons, corbeaux et corneilles sont très nombreux dans la ville et ils sont partout ou presque, avec des concentrations à certains endroits comme Fauriel, Parc Giron, Carnot, Badouillère, Grouchy, Villeboeuf, etc...

En plus d'être des vecteurs de maladies, ils sont sources de graves nuisances tant pour la collectivité que pour les particuliers, en recouvrant de leur fiente les bâtiments, le mobilier urbain, les balcons, les rebords de fenêtres...

La municipalité prend le problème au sérieux en utilisant différentes techniques : gel répulsif, destruction de nids, élagage des arbres, intervention d'un fauconnier... Et des pigeonniers contraceptifs seront bientôt installés à titre expérimental. Pour autant, tous les spécialistes s'accordent à dire qu'il est impossible de solutionner totalement le problème : on peut seulement le limiter.

#### **Chasse aux pigeons et corbeaux : la ville de Saint-Étienne marche sur des œufs**

Publié le 30/03/2015 par France Bleu

**La ville de Saint-Étienne s'attaque aux pigeons et corbeaux. Dans les 2 cas, il y a une recrudescence de ces volatiles dans les arbres de la capitale ligérienne. Pour les pigeons c'est un problème récurrent. Pour les corbeaux c'est un peu de nouveau.**

Les Stéphanois se plaignent de plus en plus de la présence des oiseaux dans la ville. Le bruit, l'odeur et surtout les fientes des pigeons et des corbeaux les dérangent. La mairie a donc mis en place des actions. Notamment pour les corbeaux qui ont une très mauvaise image et qui font peur aux habitants. Il y a notamment une colonie de 150 - 200 individus dans le quartier de l'opéra.

Alors Paul Corrieras adjoint en charge des animaux dans la ville a décidé d'accentuer la lutte contre les oiseaux noirs. Avec notamment élagage des arbres, enlèvement des nids ( 70 depuis le début 2015 ) et laser sonore.

**En 2015, nous avons enlevé 70 nids, nous serons à plus d'une centaine d'ici là mi juin. - Paul Corrieras adjoint à Saint-Étienne**

#### **Des amendes de 35 euros**

En ce qui concerne les pigeons, un pigeonnier contraceptif ( dans lequel on secoue les œufs ) va être installé.

La mairie va aussi lancer une campagne de communication pour rappeler que donner à manger aux oiseaux peut vous valoir une amende de 35 euros.

### **Office Public de l'Habitat de VILLEJUIF**

Source : Site officiel

#### **Prestations d'hygiène relatives à la lutte anti-pigeons, à de la désinfection et à du nettoyage.**

Avis AO-1514-1160 publié le 24/03/2015 - Le Moniteur

OPH VILLEJUIF, 6 rue Georges-Le Bigot, 94800 Villejuif, tél : 01.43.90.16.13/16, fax : 01.46.77.96.25, courriel : marches@oph-villejuif  
Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois.

#### **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES**

##### **2.2.2 Capture de pigeons par filet**

Le titulaire proposera un coût forfaitaire pour la capture de pigeons. Ce prix comprend l'appâtage, la capture par filet, l'élimination des pigeons dans le respect de la réglementation en vigueur.

**A CONSULTER**

**Le dossier technique (CCTP)**

## Saumur

Source : Le Kiosque info ( Saumur - Doué-la-Fontaine - Thouars - Loudun - Chinon - Bourgueil - Longué - Baugé)

### Gare aux fientes d'oiseaux !

Publié le 20/03/2015

**Le pigeon de ville s'est multiplié en France depuis le début du 20ème siècle. Depuis plusieurs années, les villes sont souillées par les fientes d'oiseau. Salissures des façades et des toitures des bâtiments, des monuments et des véhicules ainsi qu'une prolifération importante due à une forte résistance de l'espèce.**

La cause principale du nombre conséquent de pigeons en ville est la présence de nourriture et l'absence de leur prédateurs naturels.

La fiente d'oiseau est une poussière qui pollue les airs et, dans des situations rares, peut transmettre des maladies. Les oiseaux sont porteurs de germes microbiens dangereux.

La contamination de l'homme se fait essentiellement par inhalation d'air et en particulier les poussières. Cependant, une transmission par contact cutané reste envisageable par la manipulation de plumes. Des tiques, des puces, des punaises et des acariens peuvent s'échapper des nids de pigeons pour aller dans les habitations. Une forte concentration de ces oiseaux peut entraîner de nombreuses conséquences tant sur le plan sanitaire que matériel.

#### Dispositions de la FDGON

La FDGON de Maine et Loire (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, union de syndicats professionnels agricoles) propose trois différentes méthodes pour diminuer la population d'oiseaux :

- le piégeage en prêtant le matériel et prise en charge du vol de matériel.
- **le tir au fusil, avec une organisation de battues administratives**, en fournissant les formes plastiques imitant les corvidés. Cette méthode s'adresse uniquement aux personnes détentrices d'un permis de chasse.
- l'effarouchement qui consiste à faire fuir des espèces indésirables.

Les dégradations occasionnées par les oiseaux nécessitent une certaine organisation pour les villes qui se doivent d'entretenir leur patrimoine.

#### Réel problème pour Saumur

Depuis 10 ans, la ville de Saumur s'est attachée **la collaboration du fauconnier Franck Mortier pour pouvoir réguler la population des pigeons**. Cette diminution de la population des oiseaux se fait par une régulation ou un piégeage. Les salissures dans la ville de Saumur sont un réel problème. Selon Franck Mortier : « Il n'y a pas de solution miracle, nous faisons seulement de la régulation ».

#### Protocole de régulation

Un protocole inscrit dans la législation est suivi pour réguler la population des pigeons. La première étape consiste à stériliser les œufs dans les pigeonniers, pour permettre de gagner une couvaison, donc pas de reproduction durant cette période. Les pigeons capturés sont redistribués aux personnes qui disposent des pigeonniers. Ils fécondent les œufs durant la période de reproduction. La deuxième étape consiste à faire du piégeage dans certains endroits, seulement dans les sites appartenant à la ville de Saumur (Chapelle St Jean, Ardoisiers).

#### Pression

**Un piégeage qui peut être fait avec un rapace (buse de Harris..)** ou une cage. Le piégeage en cage doit se faire par pression, c'est à dire, que les cages sont installées durant une période et non pas toute l'année.

Les salissures d'oiseaux dans les villes de France sont un réel problème pour les habitants. C'est un risque également sur la santé car le pigeon est porteur de germes microbiens. Et la prolifération de ces maladies se fait très rapidement entre pigeons.

Le fauconnier fait alors du tri : Les pigeons **en bonne santé** sont capturés puis **redistribués aux personnes** qui possèdent des pigeonniers. Quant à ceux qui **sont malades, ils sont euthanasiés**.

#### Une collaboration

Le pigeon se nourrit de tuf et cause une dégradation de certains bâtiments historiques. Le tuf est une roche calcaire, un bienfait pour la formation des coquilles d'œufs. Noël Néron, maire de Bagneux et Renaud Houtin, délégué à la sécurité, l'hygiène et la salubrité de la ville de Saumur gèrent les désagréments des pigeons avec l'aide du fauconnier Franck Mortier.

## Metz

Source : Le Républicain Lorrain

### les pigeons jouent au jeu du chat et de la souris

Publié le 20/03/2015

**Metz n'est pas Paris, mais la ville offre un environnement favorable à la prolifération des pigeons. Il y a de la nourriture à profusion et des recoins où roucouler et nicher paisiblement. Un arsenal anti-pigeons existe.**

Le projet de vie du pigeon se résume en quatre quêtes : trouver Madame pigeon, une adresse où nicher, une surface où se reposer et des déchets pour s'alimenter. Le pigeon est têtue : s'il élit domicile à telle ou telle adresse, il y reste à moins d'y être délogé par la force. Les professionnels parlent du phénomène d'imprégnation : « Il naît à un endroit, il va rester à cet endroit. Vous amenez à Barcelone le pigeon qui s'est installé sur votre balcon, il reviendra à Metz pour retrouver votre balcon », illustre Emmanuel Vonck, de la société Auxidys, spécialisée dans les solutions anti-nuisibles.

Fidèle à ses terres, le pigeon l'est aussi en amour. « La passion de sa vie, c'est de rencontrer Madame pigeon et, ensuite, de trouver un endroit où bien vivre ensemble », poursuit le spécialiste. Sauf qu'il « y a plus de pigeons que d'endroits pour faire des nids. La moitié des pigeons qu'on peut observer attendent qu'une place se libère ». Le couple qui parvient à récupérer le nid d'un congénère décédé est ensuite prolifique : pas moins de huit couvées annuelles.

À Metz, qui connaît une population assez importante de nuisibles, des colonies se sont regroupées dans différents quartiers de la ville. On en croise, en nombre, en Nouvelle-Ville, au Pontiffroy, à Metz-Borny, à Devant-les-Ponts, dans le quartier des Allemands ou du côté de la place de France. S'ils sont regroupés là, c'est qu'ils disposent d'un repas à portée de bec. Ils trouvent facilement des déchets abandonnés. Ils s'installent à proximité des nourrisseurs. Ils se déplacent sur des sites proches où ils n'ont qu'à baisser et ouvrir le bec, comme aux silos à grains du port de Metz, par exemple.

Le maudit columbidé fait pourtant des dégâts. Outre les nuisances sonores, visuelles et olfactives pour l'homme, sa fiente détériore la pierre et les charpentes des bâtiments. Mais, comme le pigeon est un brin obstiné, sa chasse est, au final, un éternel recommencement. Alors, la lutte est surtout concentrée sur la prolifération qu'il faut tenter de limiter.

Au service Propreté urbaine et hygiène de la Ville de Metz, on ne prend pas le dossier pigeons bisets à la légère. La municipalité ferme, au fur et à mesure, toutes les ouvertures de son parc bâti et installe des dispositifs anti-pigeons.

Elle profite souvent des chantiers de rénovation de son patrimoine pour déployer son arsenal.

En début d'année, des grillages et des pics ont été installés sur les ouvertures du Temple Neuf et de l'église Saint-Clément, devenus le terrain de jeu privilégié des rats du ciel.

« Notre rôle est aussi d'aider et de sensibiliser les privés, même si nous n'intervenons pas chez eux », explique Jean-Louis Lecocq, adjoint au maire. Il est indispensable de fermer toutes les ouvertures pour éviter la nidification et maîtriser les populations. »

Pour réguler les colonies, il existe une flopée de techniques et de solutions efficaces, si elles sont utilisées à bon escient (et parfois additionnées). Les plus courantes sont ces fameux pics, utiles s'ils sont solides et bien posés. Il y a aussi les filets, comme au stade Saint-Symphorien, l'effarouchement, comme chez PSA Trémery (lire par ailleurs), les gels répulsifs, les systèmes d'électro-répulsion, dont le principe s'apparente au fil électrique de l'enclos des vaches, ou le fil tendu sur une gouttière.

D'autres solutions alternatives se développent, comme, par exemple, le pigeonnier contraceptif. Dans ses cartons, Metz envisage d'en installer un au Sablon. « Tous les dix jours, une maintenance est assurée pour nettoyer le pigeonnier et stériliser les œufs », explique Emmanuel Vonck. On va laisser au pigeon une ou deux couvées pour qu'il ne quitte pas le pigeonnier. » En revanche, le piégeage ne fait que déplacer le problème. C'est avéré : le pigeon, plus sédentaire que voyageur, mettra tout en œuvre pour retrouver son pays natal.

Inutile et surtout interdit. L'article L 1311-2 du Code de la santé publique interdit de jeter de la nourriture aux animaux. Dans le détail, le texte est clair : " Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons. " L'amende de 3e classe, avec passage du contrevenant devant un tribunal de police, peut aller jusqu'à 450 €. Des verbalisations, pourtant rarissimes, ont existé à Metz « pour les nourrisseurs compulsifs », ces multirécidivistes qui n'en font qu'à leur tête malgré de multiples rappels à la loi. L'un d'eux a d'ailleurs été épinglé en début d'année. « Il est inutile de nourrir les pigeons, ils sont déjà gras comme des coqs », résume un chef de service de la Ville de Metz. Que ceux qui ne veulent pas jeter leur pain sec « fassent un pudding au lieu de le donner aux pigeons ». Les nourrisseurs, souvent connus, œuvrent discrètement dans la rue et, plus fréquemment, depuis leur lieu d'habitation.

Des techniques et des solutions efficaces, si elles sont utilisées à bon escient.

Cécile PERROT.

## des pigeons irréductibles font de la résistance

Publié le 20/03/2015

**Retour sur deux techniques pour faire fuir les pigeons : l'effarouchement à PSA Trémery et le filet anti-pigeons au stade Saint-Symphorien.**

La « pression psychologique » n'aura finalement duré qu'un temps. La colonie d'une centaine de pigeons, recensée fin novembre dans un bâtiment de stockage de PSA Trémery, avait bien largué les amarres après l'intervention de Joël Becker, fauconnier spécialisé dans les sites industriels.

Pendant dix jours, les rapaces de la fauconnerie de l'Altaï, à Piblang, avaient scruté l'horizon, marqué leur territoire, créé un climat d'insécurité et multiplié les vols d'attaque.

Présents depuis trois-quatre ans, les pigeons avaient résisté aux précédentes tentatives mises en œuvre par les responsables de PSA Trémery. Ils avaient déployé un filet sur la façade de cet entrepôt semi-ouvert, et, bons seigneurs, avaient même installé une bande sonore reproduisant les sons de la faune.

Lors de l'effarouchement, Joël Becker, le fauconnier, ne garantissait pas leur retour ; la mission, au bout de dix jours, étant, pour lui, remplie. Il concédait qu'en travaillant « avec du vivant sur du vivant, l'absolu n'existe pas ».

Effectivement. Début février, des rebelles sont retournés se moquer des employés du site. Joël Becker est revenu, à deux reprises, pour une piqûre de rappel. « Et j'y reviendrai encore pour de la maintenance », explique-t-il. Aujourd'hui, cinq pigeons ont été recensés, et deux petits nouveaux : des tourterelles, en revanche, protégées.

### 200 à 300 pigeons sur la tête des supporters

Au stade Saint-Symphorien, les pigeons n'épargnaient pas les abonnés de la tribune ouest, la plus haute, à l'abri du vent. Une importante colonie, de 200 à 300 pigeons, avait trouvé refuge sur les poutres de la charpente métallique. La société Auxidys a posé un filet en décembre dernier.

« Pour nous, le problème est réglé », confie Jean-François Girard. Il y a toujours quelques fientes ici et là, mais la plupart des pigeons sont partis ailleurs. Il y en a encore à quelques endroits du stade, mais ça reste gérable. On peut dire qu'on est tranquilles pour quelques années. »

C. P.

## Suisse : faucons pèlerins

## Deux faucons pèlerins empoisonnés à Zurich

Publié le 18/03/2015

**Ornithologie : La série d'empoisonnements de faucons pèlerins, une espèce protégée, se poursuit. Un pigeon préparé avec du poison a servi de leurre.**

Les cadavres de deux femelles ont été découverts à Wallisellen mardi, dans la banlieue zurichoise, indique la police le mercredi 18 mars. Un pigeon préparé avec du poison a servi de leurre.

Début février, ASPO/Birdlife avait révélé la découverte de plusieurs cas d'empoisonnement enregistrés ces dernières années en Suisse mais aussi en Allemagne et en Autriche. Un groupe de travail a été mis en place pour enquêter.

### Éleveurs de pigeons soupçonnés

Les soupçons se portent sur des éleveurs de pigeons. Ces éleveurs s'en prendraient aux faucons pèlerins parce que ceux-ci capturent parfois des pigeons d'élevage pour se nourrir. Sur la base leurs recherches, ASPO/BirdLife Suisse et Grün Stadt Zurich ont déposé plainte contre inconnu en automne 2013 dans les cantons de Zurich et de St-Gall.

La population de faucons pèlerins s'était effondrée dans les années 1960 et 1970. Depuis quelques années, l'oiseau se porte mieux grâce à une meilleure protection et des sites de nidification. (ats/Newsnet)

**A CONSULTER**

L'article de La Tribune de Genève du 06/02/2015

## Damazan

Source : La Dépêche du Midi

### Un pigeonnier contraceptif pour réguler la prolifération des pigeons

Publié le 14/03/2015

La problématique sur la prolifération des pigeons est toujours un sujet d'actualité. Les pigeons sont source de nuisances dans les villes, notamment en raison de leurs déjections.

D'un point de vue sanitaire, il est important de réguler cette population, porteuse de germes et de particules allergènes.

Cependant, les pigeons sont souvent associés à l'image traditionnelle de certains sites, certains y sont très attachés et prennent plaisir à les observer. Lors du Salon des maires 2013 à Paris, l'édile, Michel Masset, a découvert la société Pigeons Contrôle, filiale du groupe Sacpa-Chenil Service, implantée à Pindères en Lot-et-Garonne. Cette société créée il y a 40 ans a déjà fait ses preuves dans plusieurs villes quant à la régulation des pigeons, grâce à la mise en place de pigeonniers contraceptifs. Ce procédé offre une régulation pédagogique environnementale qui respecte le cadre fixé par le législateur et prend en compte le bien-être de l'animal.

### Contrôler les naissances

Une méthode qui n'éradique pas les pigeons, mais qui permet de contrôler les naissances afin de réduire les populations, de stabiliser leur nombre et de concentrer la colonie en lui offrant de la nourriture dans un secteur défini. La technique consiste à stériliser les œufs, les pigeons continuent à les couvrir, puis se rendent compte au bout de quelques semaines qu'ils sont stériles et les poussent hors du nid. Une fois par an tout de même, la naissance de pigeonceaux est autorisée pour préserver l'espèce. La municipalité damazanaise a inscrit cette opération au budget l'an dernier, mais a dû la reporter à cette année. Ce projet va donc bientôt voir le jour. Le pigeonnier va être acheté et positionné dans un endroit proche du centre-ville, afin de déplacer la population de volatiles. Durant un an, l'équipe de Pigeons Contrôle va former le personnel communal et l'assister dans la gestion du pigeonnier. Le financement, d'environ 15 000 €, est assuré par des subventions et le don d'une personne qui a alloué une somme assez conséquente «pour le bien-être des Damazanais», mais qui souhaite garder son anonymat. Le fonctionnement du pigeonnier contraceptif reviendra par la suite à environ 700 € par an.

## Langon

Source : Sud Ouest

### la Ville déclare la guerre aux pigeons

Publié le 13/03/2015

**Depuis des années, la municipalité tente d'enrayer la prolifération des pigeons. Aujourd'hui, il convient de passer à la vitesse supérieure.**

Un fléau, voilà comment Martine Cantury, adjointe au maire chargée de la politique de proximité, des comités consultatifs de quartier, de l'emploi, de la formation qualifie les pigeons des villes dont elle a la charge. « Ils posent problème depuis plus de dix ans » assure l'élue. Ils picorent le calcaire et laissent leurs fientes, très acides, partout...

La collectivité tente d'enrayer la prolifération de ce volatile. « Une société vient faire des captures très régulièrement » rappelle Martine Cantury.

### Une cage piège

Une de ces cages est installée dans le petit patio situé juste aux pieds des châteaux d'eau, rue Guy-Arcam. Là, les pigeons trouvent des grains de maïs, de l'eau pour se désaltérer et deux copains enfermés dans la cage. Seulement, quand les nouveaux venus veulent les rejoindre, ils se retrouvent pris au piège. Impossible de ressortir.

Mercredi dernier, la cage avait été vidée le matin et, déjà, en début d'après midi, on pouvait compter deux nouveaux prisonniers. Ils attendront la semaine prochaine avant d'être enlevés par la société spécialisée. « On a à peine stabilisé la population, souligne Martine Cantury. Cela revient à environ 6 000 euros par an. »

Et que constate-t-on aujourd'hui ? Que les pigeons prolifèrent encore en trouvant un habitat de choix dans les maisons du vieux Langon. « Ils y font leurs nids et surtout ils picorent le calcaire des murs dont ils ont besoin. Leurs fientes font de gros dégâts » déplore l'élue. Elle a contacté plusieurs sociétés qui proposent d'autres méthodes pour éradiquer le phénomène.

#### Des pigeonniers écologiques

L'une d'elles consiste à nourrir les pigeons sur une zone pendant un mois pour, ensuite, les capturer au filet. On peut aussi faire venir un fauconnier « pour les effrayer. Seulement, c'est déplacer le problème ». Il existe aussi des pigeonniers écologiques où les pigeons peuvent se regrouper pour dormir et pondre leurs œufs. Il suffit alors de prendre ces œufs... « Mais on n'arrivera jamais à les éradiquer. Je pense qu'il faudrait mener une action commune avec Saint-Macaire. Une forte population de pigeons vit dans ses maisons anciennes, ses remparts. »

Pour l'heure la ville de Langon n'a pas arrêté ses choix en matière de lutte contre la prolifération des pigeons. « On attend les devis mais déjà, une enveloppe de plusieurs dizaines de milliers d'euros sera consacrée à cette lutte.

Il faut dire que la fiente de pigeon est non seulement nocive pour les bâtiments mais aussi pour les humains qui souffrent d'asthme par exemple. »

Une information va être faite pour demander, aussi aux Langonnais d'arrêter de les nourrir !

## Tourcoing

Source : La Voix du Nord

### En plus des plantes, le jardin botanique accueille des pigeons

Publié le 12/03/2015

**Voilà deux ans que Michèle Martens attendait ce moment. Mardi, le pigeonnier de la place de la Victoire a trouvé place au jardin botanique. Bientôt, les pigeons y roucouleront de bonheur.**

Mardi matin, dès 8 h 30, les services municipaux des espaces verts et techniques étaient à pied d'œuvre pour démonter l'ancien pigeonnier de la place de la Victoire. Installé en 1995 et laissé à l'abandon depuis de nombreuses années, il n'y avait pas grand monde pour parier sur sa résistance lors de son démontage ou même de son transport jusqu'au jardin botanique, même si tout avait été étudié pour lui faire subir le moins de chocs possibles.

Une grue avait été louée spécifiquement pour ce travail et les services des espaces verts comptaient sur un voyage en douceur sur leur remorque. Un peu avant 10 heures, le pigeonnier était arrivé à bon port. Restait à replanter les poteaux sur lesquels il devait se dresser fièrement. À 11 h 40, il avait trouvé son équilibre. L'opération s'est déroulée sous les yeux de Michèle Martens, la Tourquennoise qui s'était enchaînée voici deux ans au banc devant l'hôtel de ville pour s'insurger contre le sort réservé aux pigeons depuis l'installation de filets et de pics sur les hauteurs des bâtiments municipaux et pour réclamer l'installation d'un pigeonnier au jardin botanique.

« Une sacrée journée ! »

Michèle Martens, toute joyeuse, a applaudi les techniciens et a avoué que c'était « une sacrée journée ! » pour elle. Jean-Dominique Delecourt, directeur du service des parcs et jardins, a établi une convention que la Tourquennoise signera bientôt et qui officialise son activité bénévole à l'entretien du pigeonnier.

La Tourquennoise, qui s'occupe déjà du jardin potager au jardin botanique, déposera son échelle dans l'abri de jardin tout à côté, ainsi que des tas de journaux qui lui serviront à tapisser le fond du pigeonnier en guise de litière. « Ça fait deux ans que les gens m'amènent des journaux, j'en ai des tas ! », sourit celle qui prévoit aussi un grand bac qu'elle installera sous la maison de bois et qui servira à récolter le pain ou les graines que les visiteurs du jardin botanique pourraient apporter. Pour le reste, elle se fiera aux « précieux conseils » qu'elle a déjà pris auprès d'Érico Forziano, le gérant de l'animalerie de la Croix-Rouge, surtout pour éviter une surpopulation.

Après accord avec les deux maires successifs, Michèle Martens avait promis de ne plus nourrir les pigeons du centre-ville ou de son quartier, jusqu'à l'installation du pigeonnier. « Ça fait deux ans que je ne m'en suis pas préoccupée, sauf l'unijambiste, j'avais trop peur qu'il ne s'en sorte pas ! », regrette-t-elle un peu. Mais mardi matin, elle avouait recommencer à siffler depuis deux ou trois jours, pour appâter les pigeons. Et une dizaine a déjà répondu à son appel. Si le pigeonnier compte 55 casiers, elle espère qu'il en abritera trente ou quarante maximum.

## Vougy

Source : Le Progrès

### « On me demande de nourrir les pigeons ? On marche sur la tête... »

Publié le 11/03/2015

Exaspération. Autorisés par arrêté municipal fin février, les tirs de pigeons au lieu-dit La Cure ont été suspendus. Devant les nombreuses protestations, la mairie a pris un nouvel arrêté annulant le précédent. Reste à trouver une solution.

**A CONSULTER**

L'article du Progrès du 11/03/2015

### entretien et maintenance de deux pigeonniers de la Ville de Puteaux

Avis n°15-21158 publié le 13/02/2015 - BOAMP n°31B, Annonce n°134 15-21158

Correspondant : Mme MAGNE Marilyne, Assistante marchés publics, 131 rue de la République 92800 Puteaux

Téléphone : 01-46-92-92-53

Télécopieur : 01-46-92-93-95.

Date limite de réception des offres : 12 mars 2015, à 12 heures

#### CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

##### 1-1 : Objet

Les dispositions du présent cahier des clauses particulières (C.C.P.) ont pour objet l'entretien et la maintenance de deux pigeonniers installés sur le territoire de la commune de Puteaux.

La prestation inclut :

- l'entretien systématique ou récurrent (prestations 1 et 2) des deux pigeonniers situés sur la commune de Puteaux ;
- si nécessaire (prestation 3), l'introduction de nouveaux pigeons, dans les pigeonniers, après identification au moyen de bagues de couleurs, à prix global et unitaire.

La prestation exclut expressément de son champ d'application l'acquisition de pigeonniers neufs.

...

Le marché est conclu pour une durée débutant de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2015.

Le marché peut être reconduit par périodes successives d'un (1) an, pour une durée maximale de reconduction de trois(3) ans et ce de la manière suivante :

- Première reconduction : du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 ;
- Deuxième reconduction : du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;
- Troisième reconduction : du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

La durée totale du marché ne pourra dépasser quatre (4) ans.

...

##### Prestation n°1 (récurrente) : Prestations bimensuelles

Fonctionnement du pigeonnier :

- Alimentation du réservoir à graines d'une capacité de 60 kg,
- Remplissage du réservoir à eau d'une capacité de 80 litres,
- Estimation de la population,
- Pose d'oeufs factices ou d'oeufs rendus non viables en substitution des oeufs présents dans les niches ou secouage manuel des oeufs viables présents dans les pigeonniers.

**A CONSULTER**

**Le dossier technique (CCTP)**

### Champagne-au-Mont-d'Or

Source : Le Progrès

#### Les pigeons de la discorde

Publié le 02/03/2015

L'autre point noir de l'immeuble de l'avenue de Montlouis, ce sont les pigeons. Ils ont commencé à s'installer petit à petit pour finalement devenir omniprésents.

« La copropriété me reproche d'être la cause de cet afflux de pigeons, parce que j'ai une terrasse végétalisée qui serait propice à leur développement, explique Julie Halatas, résidente de l'immeuble. Mais c'est faux ! Cela fait vingt ans que j'habite ici et ma terrasse n'a pas changé. La vérité, c'est qu'on ignore pourquoi ils s'installent chez nous. » Sur les moyens mis en œuvre pour les faire partir, là aussi il y a friction. Certains préconisent de faire intervenir une entreprise de dé pigeonnage. Des méthodes « barbares » pour Julie Halatas, qui privilégie la mise en place de nichoirs à faucons pèlerins, plus respectueux de la biodiversité.

### les Vosges

Source : Voges Matin

#### Pigeons : le système D

Publié le 02/03/2015

Dans les Vosges comme dans beaucoup d'autres départements, les rongeurs ne sont pas les seuls nuisibles auxquels s'attaquent communes et particuliers.

Les pigeons causent, eux aussi, des problèmes d'hygiène et de santé publique et sont régulièrement à l'origine de dégradations non négligeables.

Et il est parfois bien délicat de faire fuir le volatile indésirable.

A Mirecourt, la municipalité a ainsi fait appel à deux fauconniers professionnels. Le but : déloger, grâce à l'intervention de buses de Harris, une cinquantaine de pigeons qui avaient pris possession du toit de l'église Notre-Dame pour nicher et se reproduire. Coût de l'intervention : 13 000 € les dix jours.

La municipalité de Contrexéville, pour protéger des fientes de pigeon les colonnes de mosaïques bleues installées sous la galerie thermale, a récemment opté pour un autre système : l'installation de pics en acier en forme de V qui constituent en quelque sorte des barrières de protection. Le dispositif, qui a coûté 1 600 €, semble assez efficace.

La commune de Charmois-l'Orgueilleux, par un arrêté municipal du 16 janvier, a désiré, pour sa part, réguler, pour un mois, le nombre de pigeons domestiques sans propriétaire qui « squattent » le centre de la commune. Pour atteindre son objectif, elle y a installé des « cages-pièges ».

Ch. W

## Actualités février 2015

Tueries continues.

### Mirecourt

Source : Voges Matin

#### la lutte anti-pigeons s'organise

Publié le 27/02/2015

**La cité des luthiers, confrontée à un problème de surpopulation de pigeons, a décidé d'agir. Deux fauconniers professionnels ont, pendant une semaine, lancé leurs buses de Harris. Objectif : effrayer les indésirables.**

Ils tapent dans leurs mains. Bruit serré, sourd, mais dense. Rien n'y fait. Les pigeons ne décollent pas. Deuxième tentative. Un peu plus fort. Quelques-uns déguerpissent. Une dizaine de secondes plus tard, les volatiles reviennent se poser. Sur les hauteurs du clocher, le bain de soleil n'était pas encore terminé...

Christophe Puzin et Kilian Martel, fauconniers professionnels, ont bien du mal à faire fuir la cinquantaine de nuisibles qui nichent sur l'église Notre-Dame. Sans parler de tous les autres qui trouvent refuge aux quatre coins de la ville. « Dans les greniers qui ne sont pas fermés. Sous les toits mal isolés », constate Jean-Marie Pierrot, responsable des services techniques, chargé de la supervision de l'action d'effarouchement demandée par la Ville. Une cavité de 10 centimètres sur 10 suffit pour que l'oiseau se faufile, s'installe, se nourrisse, se reproduise et couve.

« Nous devons prendre les choses en main. Les fientes s'accumulent. Sur les rambardes, les fenêtres, les édifices, les trottoirs.

Au-delà de l'aspect purement esthétique, ces oiseaux, en surpopulation sur nos secteurs, sont vecteurs de maladie », remarque M. Pierrot.

#### Dortoirs et nichoirs

Venus de la Drôme, les fauconniers étaient en mission de lundi à vendredi dans la cité des luthiers. Leurs "armes" : des buses de Harris. Leur période d'action : de 20 h 30 à 3 h du matin. Leur but : créer un climat d'insécurité.

Lâchés par groupe de 4 à 6, ces rapaces originaires d'Amérique centrale, « prédateurs naturels », ont tenté d'éloigner chaque soir les indésirables repérés dans la journée par les fauconniers. « Nous avons essentiellement travaillé sur les dortoirs et les nichoirs », précise le gérant de la société d'effarouchement. Les mauvaises conditions climatiques du début de semaine n'ont pas facilité la tâche des deux pros. Mais pas que... En effet, l'architecture de la ville leur a aussi donné du fil à retordre. Ruelles très étroites, bâtiments très serrés, hauteurs de toits différentes, pas simple pour lâcher et récupérer leurs buses au plumage brun, épaulettes et cuisses rousses. L'action, soumise à arrêté préfectoral, s'est avérée plus efficace en milieu de semaine.

L'équipe reviendra dans quelques mois pour une deuxième phase de dépollution. « Une fois ce n'est pas suffisant ». Surtout en milieu rural. L'ensilage dans les fermes ou les coopératives agricoles favorise l'attroupement des oiseaux qui s'y restaurent à volonté. Sans parler des « habitants des communes qui les nourrissent aussi », déplore Jean-Marie Pierrot.

Coût total de l'opération : « pour deux fois cinq jours, 13 000 euros », indique Jean-Pierre Bégel, directeur général des services techniques de la Ville de Mirecourt.

Charlotte OVERNEY

### Le Plessis-Macé

Source : Ouest France

#### Commentaire

##### CODE DE L'ENVIRONNEMENT

**Article R427-10** : L'emploi des produits toxiques pour la destruction des espèces d'animaux classés nuisibles est interdit.

aussi pour les pigeons biset domestiques [voir ici](#)

## Corvidés et pigeons restent des préoccupations

Publié le 22/02/2015

Ce mardi, les adhérents du Groupement de défense contre les organismes nuisibles (Gdon) ont dressé le bilan de l'action menée en 2014 dans la commune. Étaient aussi présents Régis Berthelot, adjoint au maire, Jean-Pierre Bompas et Jérôme Delêtre, présidents des Gdon de La Membrolle et de La Meignanne.

Le président Jean-Claude Verdier a rappelé la pression menée par les groupements pour « lutter contre la multiplication des corvidés qui causent beaucoup de dégâts aux cultures. 400 corbeaux ont été détruits sur la commune ». À noter aussi les luttes collectives organisées contre certains nuisibles, comme le pigeon biset feral. 84 ont été prélevés en 2014. En une soirée, 52 pigeons ont été détruits récemment dans une stabulation.

Pour 2015, les adhérents ont décidé de renforcer leurs actions pour lutter contre les corvidés, les rongeurs aquatiques et les pigeons biset feral. « **Les personnes qui veulent utiliser du blé empoisonné pour lutter contre les nuisibles devront régler la cotisation symbolique au groupement local** », a précisé le président. De même, « lors de leur assemblée générale, les Gdon des communes voisines réfléchiront à la possibilité de se regrouper en groupement intercommunal ».

La rencontre se termina par l'élection du bureau : président Jean-Claude Verdier ; vice-président, Philippe Cohu ; secrétaire, Stéphane Pigeon ; trésorier, Eric Fouquet.

## Enghien-les-Bains

Source : Site officiel

### location et l'entretien de 2 pigeonniers ainsi que la gestion et la capture des pigeons de la Ville d'enghien-les-bains

N° du Marché : 1411272 publié le 24/02/2015

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Enghien les Bains.

Correspondant : Mlle Alexandra PASQUET, Apprentie juriste, 57, rue du Général de Gaulle 95880 Enghien-les-Bains tél. : 01-34-28-46-75 courriel : marche-public@enghien95.fr.

Durée du marché ou délai d'exécution : 60 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1er juin 2015.

Date limite de réception des offres : 20 mars 2015, à 17 heures.

### CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

#### 3.4.5 – Captures, prélèvements et transport

Une période initiale de capture sera organisée afin d'implanter les pigeons dans les pigeonniers. Sa durée est prévue sur 4 mois, et pourra être diminuée ou rallongée en fonction des résultats obtenus.

Le lieu d'implantation des cages de capture sera choisi d'un commun accord, entre la Ville et le prestataire.

Les cages seront relevées tous les 15 jours, par un agent de l'entreprise titulaire.

3 sessions de prélèvements par an sont prévues au contrat. Ces prestations sont comprises dans le prix global et forfaitaire de location et de gestion des pigeonniers et ne feront l'objet d'aucun frais supplémentaire pour la Ville.

La périodicité ainsi que la durée de ces sessions de captures devront être déterminées d'un commun accord entre la Ville et le prestataire.

Si, lors d'un passage, l'agent de gestion constate que les pigeons provenant de l'extérieur sont en trop grand nombre dans les pigeonniers, il sera procédé à un prélèvement grâce à la fermeture des volets ou des grilles le soir. Seuls les pigeons non bagués seront prélevés.

**Les pigeons capturés et prélevés seront placés dans les pigeonniers ou acheminés le plus rapidement possible par l'entreprise prestataire vers ses volières.**

Le moyen de transport utilisé devra être agréé par la direction départementale des services vétérinaires.

Des campagnes de captures supplémentaires en dehors des pigeonniers pourront être demandées par les Services Techniques si le besoin se présente. Cette demande sera effectuée par téléphone et dans un email de confirmation. Le titulaire s'engage à intervenir dans un délai de 72 heures à compter de cette demande.

Les captures ne pourront être réalisées que par cages prévues à cet effet, dans le respect des oiseaux. Elles devront être spacieuses, être équipées d'une mangeoire, d'un abreuvoir, ainsi que d'un perchoir et d'appelants femelles.

Un nombre minimum de 3 cages devra être utilisé par campagne de capture.

**A CONSULTER**

**Le dossier technique (CCTP)**

## Saint-Martin-d'Estréaux (Loire)

Source : Le Progrès

## Les pigeons « de clocher » dans le collimateur

Publié le 25/02/2015

Plaintes des habitants et désagréments causés aux bâtiments ont conduit à l'abattage des pigeons qui colonisaient le clocher de l'Eglise.

**A CONSULTER**

L'article du Progrès du 25/02/2015

## Vougy (42720)

Source : Pays Roannais

### Battue aux pigeons de clocher

Publié le 05/02/2015

Afin de réguler la population des pigeons, des tirs auront lieu du 1er février au 30 avril 2015 au lieu-dit La Cure et en tout lieu stratégique des volatiles.

## Dance (Loire)

Source : courriel

### Battue aux pigeons de clocher

Publié le 12/09/2014

Tirs possibles du 13/09/2014 au 28/02/2015.

**A CONSULTER**

L'arrêté du 12/09/2014

## Roches-sur-Marne

Source : Le Journal de Haute-Marne

### A Roches-sur-Marne, la battue aux pigeons passe mal

Publié le 23/02/2015

Une poignée de riverains de la place de l'Eglise, à Roches-sur-Marne, a fait part de sa colère concernant plusieurs opérations de battue aux pigeons. Elle reproche à la municipalité son manque d'information à la population et l'absence de dispositif de sécurité.

## Saint-Bonnet-près-Riom

Source : La Montagne

### Les pigeons chassés de la salle des fêtes

Publié le 23/02/2015

Les pigeons chassés de la salle des fêtes. Une action de dé pigeonnage est en cours à la salle des fêtes et ceci pour plusieurs jours comme s'y était engagée la municipalité. En effet depuis de longues années, des pigeons (en progression constante) ont élu domicile sous...

**Article payant**

## SAINT-QUENTIN

Source : **Le Courrier Picard**

## Le sort des pigeons du quartier Europe enflamme les débats

Publié le 22/02/2015

La conseillère d'opposition frontiste, Christine Ledoray, se fait spécialiste des questions animalières. Lors du conseil municipal de Saint-Quentin, vendredi 20 février, elle a appuyé la demande de l'association Tous au pigeonnier, à savoir la signature d'une convention entre la Ville et l'association pour la régulation « douce et durable » des pigeons dans le quartier Europe. Ce qui continue de faire tiquer : le gazage de 600 pigeons en 2013 à la demande d'un syndic. « Hors la loi », selon l'élue. L'animal, considéré comme domestique, est protégé.

Les pigeons (et leurs déjections) pourrissent toujours la galerie du centre commercial du quartier Europe. Pour le maire, Xavier Bertrand, une convention doit d'abord être signée avec la SGI (société gérante du centre), pour que les agents municipaux puissent intervenir sur le site. « Nous ne faisons pas n'importe quoi », martèle-t-il.

## Arte X:enius

Source : Arte

### Les pigeons : colombes de la paix ou nuisibles ?

Publié le 21-02-2015

Peu d'animaux génèrent des sentiments aussi contradictoires que les colombidés. Ces volatiles ont fait l'objet de cultes. Pigeons voyageurs, ils étaient autrefois utilisés dans l'armée puis sont devenus le symbole de la paix. Aujourd'hui, dans les villes, ils sont considérés comme une plaie.

agents pathogènes et parasites, peuvent transmettre 100 agents pathogènes à l'homme, parasites : tiques des pigeons, tiques du pigeon : graves réactions allergiques, attaquent l'homme, virus et bactéries : pour risquer d'attraper une maladie il faut faire quelque chose de stupide comme ramener chez soi un pigeon malade, quand les pigeons battent des ailes il y a danger à cause des poussières  
Nourriture : Ne pas les nourrir (Allemagne). Nids foyers à parasites.

**A CONSULTER**

La vidéo diffusion le 21-02-15 à 07:30 durée : 27min

## Montauban

Source : Site officiel

### Contrôle du peuplement animal : capture et euthanasie de pigeons.

N° du Marché : AO-1509-2018 publié le 18/02/2015

Identification de l'organisme qui passe le marché :  
Ville de Montauban - 9 rue de l'Hôtel de Ville - B.P. 764 - 82013 MONTAUBAN Cedex.  
Pouvoir Adjudicateur : Madame le Maire

Objet du marché : Contrôle du peuplement animal : capture et euthanasie de pigeons.

Montant minimum annuel : 6 000 euros HT - Montant maximum annuel : 20 000 euros HT  
Durée du marché : Durée du marché : 1 an, renouvelable jusqu'à 3 fois dans les mêmes conditions.

### CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

La prestation demandée a pour objet d'effectuer des captures de pigeons à l'aide de cages de capture disposées sur des lieux définis en commun avec le Service Communal d'Hygiène et de Santé. Ces cages sont aménagées pour héberger une centaine de pigeons dans les conditions de confort et de sécurité nécessaires. Le prestataire assurera l'ensemble des missions permettant la bonne réalisation de la capture.

**A CONSULTER**

Le dossier technique (CCTP)

## Rostrenen

Source : Le Télégramme

### Choucas et pigeons. « Prélèvements » sous condition

Publié le 14/02/2015

Début janvier, à la suite d'une pétition déposée par des commerçants et habitants du centre-ville, concernant les nuisances engendrées par les choucas et pigeons, le maire, Jean-Paul Le Boëdec, avait relayé ce mécontentement à la préfecture. La réponse vient de tomber. Le préfet a répondu que, malgré la protection dont bénéficient les choucas, il peut y avoir des dérogations. « Après un état des lieux, des demandes de régulations seront examinées par le Conseil national de la protection de la nature et après l'avis de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement, du logement de Bretagne ». Autre solution : une déclaration de dégâts auprès de la Chambre d'agriculture, de la Fecodec ou de la fédération de chasse ou une association environnementale».

#### **D'abord prévenir**

Dans l'immédiat, seules des mesures individuelles de protection peuvent être prises, en occultant les accès aux conduits. Un arrêté préfectoral de destruction des choucas a été pris en novembre dernier, au bénéfice d'un agriculteur, pour une centaine d'individus. Cette destruction est organisée par un lieutenant de louveterie du secteur. Concernant les pigeons, ils peuvent être éliminés toute l'année, à condition de faire une demande auprès des services eau, environnement et forêt de la Direction départementale des territoires et de la mer.

**A CONSULTER**

L'article de presse du 03/01/2015

### **Mirecourt**

Source : Voges Matin

#### **Effarouchement des pigeons**

Publié le 12/02/2015

La population de pigeons ne cesse de s'accroître, causant d'innombrables nuisances par leurs fientes et des problèmes d'hygiène publique. Suite à de nombreuses plaintes de riverains et de commerçants et à l'analyse de la situation par ses services techniques, la Ville de Mirecourt a pris la décision de réduire ces désagréments.

Elle a demandé à une société de fauconniers professionnels d'intervenir et va réaliser une opération d'effarouchement des pigeons sur le centre-ville. Cette opération sera réalisée de nuit dans des lieux prédéfinis, sous l'égide d'un arrêté municipal, du 23 au 27 février.

### **Anse**

Source : leprogres.fr

#### **CADRE DE VIE. Réunion publique ce jeudi à Anse contre les pigeons**

Publié le 11/02/2015

##### **Les volatiles sont trop nombreux.**

Des cadavres sur le toit, des fientes de partout, les pigeons exaspèrent de nombreux Ansois et sa municipalité.

« Les désagréments causés par les pigeons, ce n'est pas nouveau. Ils esquintent les bâtiments, bouchent les chéneaux, sans oublier les risques sanitaires »,

constate Pierre Hart, adjoint au maire d'Anse, en charge de la sécurité, du cadre de vie et de l'environnement. Interrogés par certains administrés confrontés au problème, les élus ont décidé de réagir. « Nous voulons trouver une solution pour diminuer le nombre, l'éradiquer complètement serait de l'utopie. C'est pourquoi nous organisons une réunion publique afin d'informer les habitants de notre volonté de participer à cette lutte, et que s'en suive un échange d'idées. »

### **Astaffort**

Source : Site officiel

#### **Battue aux pigeons**

Publié le 03/02/2015

La Commune d'Astaffort organise une battue aux pigeons le samedi 7 février 2015, toute la journée

### **Suisse**

Source : La Tribune de Genève

**On tue des faucons avec des pigeons empoisonnés**

Publié le 06/02/2015

### **Faune - Les ornithologues tirent la sonnette d'alarme et dénoncent des empoisonnements répétés de faucons pèlerins, espèce protégée. Le poison serait dangereux pour l'homme.**

Les cas d'empoisonnement volontaire de faucons pèlerins se sont multipliés ces dernières années en Suisse, mais aussi en Allemagne et en Autriche, dénonce l'association suisse de protection des oiseaux (ASPO), dans un communiqué vendredi 6 février.

Un groupe de travail coordonné par ASPO/BirdLife Suisse et la police enquête sur ces actes délictueux.

Dans plusieurs endroits de Suisse, des cas d'empoisonnement ont été relevés. Ce rapace étant protégé, de tels faits constituent un délit et des infractions graves à plusieurs lois, soulignent les ornithologues. L'usage de poison, potentiellement léthal pour d'autres animaux et l'homme, constitue un facteur aggravant.

#### **Des pigeons enduits de poison**

Dès 2009, plusieurs sites de reproduction suisses, auparavant régulièrement occupés par les faucons, ont été mystérieusement abandonnés. La première preuve d'empoisonnement est intervenue le 9 mai 2011 en ville de Zurich.

Le drame s'est joué dans un nid de faucon filmé par une webcam: la femelle a agonisé devant ses trois jeunes, après avoir cherché à leur donner à manger. L'analyse du cadavre a révélé que la mère avait été victime d'un poison neurotoxique. Un pigeon préparé avec ce poison avait servi de leurre pour tuer la femelle faucon.

Ce cas a choqué la communauté ornithologique et les protecteurs de la nature. L'ASPO/BirdLife Suisse a dès lors réuni un groupe de travail pour enquêter sur ces agissements. De nouveaux cas suspects ont été découverts: en 2009, deux faucons pèlerins, très probablement empoisonnés, ont été retrouvés à Zurich. D'autres oiseaux ont été retrouvés morts après avoir plumé des pigeons sur une cheminée.

#### **Éleveurs de pigeons soupçonnés**

Les soupçons se portent sur des éleveurs de pigeons, précise la centrale ornithologique. Ces éleveurs s'en prendraient aux faucons pèlerins parce que ceux-ci, parfois, capturent des pigeons d'élevage pour se nourrir.

Sur la base leurs recherches, ASPO/BirdLife Suisse et Grün Stadt Zurich ont déposé plainte contre inconnu en automne 2013 dans les cantons de Zurich et de St-Gall. A ce jour, aucune inculpation n'a été prononcée.

Le site de reproduction où a été tuée la femelle faucon, voici quatre ans, est depuis, comme d'autres lieux, inoccupé. Un nouveau cas a été découvert: un mâle a été retrouvé mort près d'une autre cheminée de Zurich. D'autres cas avérés à Bregenz (Autriche, 2012), à Kassel (Allemagne, 2011), Freudenstadt (Allemagne, 2014) et Siegerland (Allemagne, 2014) laissent supposer que cette pratique est loin d'être isolée.

#### **Signaler les cas suspects**

Pour ASPO/BirdLife Suisse et les autres organisations, ces cas d'empoisonnement d'une espèce protégée sont graves. Elles demandent aux associations, aux ornithologues et aux particuliers d'être attentifs et de signaler immédiatement les cas suspects ou la découverte de cadavres de faucons ou de pigeons à la police.

Les cadavres de faucons et de pigeons ne doivent pas être manipulés avant l'arrivée de la police. En cas de nécessité seulement, il est conseillé d'utiliser des gants et de placer les victimes dans des sachets en plastique. Le poison neurotoxique peut agir aussi sur les êtres humains, en particulier les enfants.

Pour les spécialistes, ces cas sont d'autant plus tristes que depuis quelques années, le faucon pèlerin se porte mieux en Suisse. Après l'effondrement des populations dans les années 1960 et 1970, suite à l'usage du DDT, les effectifs ont augmenté, également en raison de la meilleure protection des sites de nidification. La découverte de faucons empoisonnés et les soupçons qui s'accumulent suscitent leur consternation. (ELB/ats/Newsnet)

## **Actualités janvier 2015**

Tueries continues.

### **Montesquieu-Volvestre (31)**

Source : La Dépêche du Midi

#### **Une solution contre la nuisance des pigeons**

Publié le 29/01/2015

La commune de Montesquieu-Volvestre n'échappe pas aux nuisances liées à la prolifération des pigeons. Un hôte à part entière mais la population dense et sédentarisée pose des problèmes d'insalubrité et de dégradations par les fientes particulièrement agressives. La ville opterait pour une politique de prévention. Son porte-parole est Jocelyne Ubiedo, membre du conseil municipal, avec l'intitulé «conseillère indépendante» depuis son éviction de la liste d'opposition municipale «Montesquieu Avenir» de Jean-Pierre Echavidre. Sans présager de la paternité du dossier déjà débattu en son temps, l'objectif n'est pas d'éradiquer les pigeons mais de limiter leur prolifération. La proposition, empruntée du plan d'action déjà très actif des grandes villes, est la réhabilitation d'un pigeonnier dit «contraceptif». Il aura pour but de maîtriser la population des pigeons en la fixant durablement grâce au nourrissage à l'intérieur du pigeonnier. La régulation du nombre est réalisée en «secouant fortement les œufs de la couvée (stérilisation dite mécanique)» et laissés sur place pour éviter une ponte.

Le pigeonnier contribuera à la propreté de la ville, les fientes s'entassent sur le lieu de nourrissage et où nichent les pigeons. Les fientes collectées sont éliminées ou recyclées pour la fertilisation des espaces verts de la ville. Les associations de défense des oiseaux prônent que le pigeon est devenu un bouc-émissaire qu'il n'y a pas de biodiversité sans saleté relative, mais le projet pourrait être porté, sur le plan financier par une subvention du conseil général, tant pour les travaux de maintenance que la formation des agents. Le dossier sera examiné tantôt.

### **SI du Bassin d'Arcachon (SIBA)**

## **régulation du peuplement animalier - capture de pigeons**

N° du Marché : 1363907 publié le 17/01/2015

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SI du Bassin d'Arcachon.

Correspondant : le président Michel SAMMARCELLI, 16 allée Corrigan CS 40002 33311 Arcachon Cedex télécopieur : (+33) 5-57-52-74-75 courriel : [commande.publique@siba-bassin-arcachon.fr](mailto:commande.publique@siba-bassin-arcachon.fr) adresse internet : <http://www.siba-bassin-arcachon.fr>.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

seuil maximum 60000,00 € (H.T.) Pour la période initiale. Ce montant sera identique pour les périodes de reconduction. Le marché est conclu à compter de la notification du contrat jusqu'au 31/12/2015. Le marché est reconductible expressément pour 2 périodes de un an.

### **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

#### **1.1 Objet du marché**

Ce marché a pour objectif de réaliser des opérations de capture de pigeons afin de réguler cette population de volatile et assister le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé (SIHS) du SIBA dans cette mission.

Les prestations, décrites dans le présent cahier des clauses particulières, sont situées sur le territoire du SIBA, à savoir les 10 communes riveraines du Bassin d'Arcachon (Arcachon, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras, Le Teich, Biganos, Audenge, Lanton, Andernos-les-Bains, Arès et Lège-Cap Ferret).

Les prestations sont les suivantes :

- 1 – Capture des pigeons par la technique des cages et euthanasie
- 2 – Capture des pigeons par la technique du filet projeté et euthanasie
- 3 – Gestion d'un pigeonnier

A titre d'information, le volume des prestations commandées en 2012, 2013 et 2014 est présenté en annexe. Ces données n'ont aucune valeur contractuelle qui garantirait un volume de commandes dans le cadre du présent marché.

**A CONSULTER**

**Le dossier technique (CCTP)**

## **Marseille**

### **Régulation de la population de pigeons sur le territoire de la ville de marseille**

N° du Marché : 1360954 publié le 15/01/2015

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Marseille.

Correspondant : M. le maire, Ville de marseille, hôtel de ville - quai du port Hôtel de ville - quai du port 13233 Marseille Cedex 20 courriel : [dgaj-dmp@mairie-marseille.fr](mailto:dgaj-dmp@mairie-marseille.fr) adresse internet : <http://www.marseille.fr>.

régulation de la population de pigeons sur le territoire de la ville de marseille

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes :  
minimum : 32 000 € (H.T.) Par an  
maximum : 96 000 € (H.T.) Par an.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : la reconduction du marché est tacite.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

### **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

#### **Page 13 : Article 15 - SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

La prestation consiste en la capture de pigeons sur des sites définis par l'administration sur le territoire de la commune de Marseille, en vue de leur euthanasie ou de leur stérilisation chirurgicale.

Lorsque les circonstances imposent de provoquer la mort d'un animal, cette dernière doit être pratiquée par un procédé assurant une mort rapide et éliminant toute souffrance. Un contrôle sanitaire sera effectué, les pigeons porteurs de maladies seront euthanasiés, les plus sains seront stockés en volière pour stérilisation.

#### **page 14 :**

Le prestataire pourra être amené à fournir et installer un ou plusieurs pigeonniers. Les matériaux devront être de Haute Qualité Environnementale. Les différents modèles de pigeonniers proposés seront à valider par le service gestionnaire du marché.

**A CONSULTER**

## Bruay-sur-l'Escaut

Source : La Voix du Nord

### la prolifération des pigeons, un réel problème que la commune a décidé de traiter

Publié le 15/01/2015

**Depuis de nombreuses années, le pigeon biset (urbain) a envahi les villes. Une nourriture à foison parfois donnée par les particuliers eux-mêmes, l'absence de prédateurs naturels et de nombreux édifices pour nidifier ont favorisé la présence de très nombreux pigeons dans la commune.**

« Ce problème de surpopulation se devait d'être pris en compte à la fois pour la santé publique et pour la protection des bâtiments », explique Alexandre Sagot, le responsable du pôle technique de la ville. Une forte concentration de ces volatiles peut, en effet, avoir des conséquences aussi bien du point de vue sanitaire (inhalation de poussières de fiente porteuses de parasites) qu'au plan matériel (toitures et façades souillées voire détériorées, chenaux et gouttières obstruées...).

La municipalité a donc décidé de prendre ce problème à bras-le-corps et de mettre en œuvre une gestion de la population des pigeons dans la commune. Le diagnostic réalisé par le service Politique de la ville a permis d'identifier les points sensibles dont le traitement était urgent, entre autres, les deux églises et la Maison pour tous. À titre d'exemple, les rénovations entreprises à l'église Saint-Adolphe subissaient déjà de nouvelles dégradations.

Un plan d'envergure a donc été entrepris, il vise à réduire la population des pigeons par la capture puis sa régulation et sa gestion par la mise en place de pigeonniers contraceptifs aux endroits stratégiques. Leur réalisation et le suivi seront réalisés en interne par les services techniques. Parallèlement des opérations de nettoyage, de désinfection et de protection des bâtiments sont mises en œuvre (pose de pics, de filets, etc.). Dans ce cadre, il est important de rappeler que nourrir les pigeons sur la voie publique est interdit. Cette pratique ne fait que favoriser la prolifération de ces volatiles, qui du fait de leur surnombre finissent par vivre dans des conditions sanitaires déplorable (de nombreux pigeons capturés étaient malades) et pourrait nuire au plan de régulation entrepris par la ville.

## Moissac

Source : La Dépêche du Midi

### La commune va chasser ses pigeons

Publié le 11/01/2015

**Tarn-et-Garonne - Un appel d'offres ouvert jusqu'au 14 janvier**

Les responsables municipaux qui se sont succédé à la tête de la commune ont toujours été confrontés aux nuisances et dégradations causées par les pigeons. Déjà en 2009, leur population était estimée à 4 000 individus et les services avaient mis en place un système de pièges pour attirer ces oiseaux dans des cages (sur l'abbatiale, le centre des impôts, le centre culturel) où ils ont ensuite été capturés puis euthanasiés au gaz, par milliers.

La capture au filet a ensuite été essayée, sans grand succès. Mais pourquoi le pigeon biset est-il indésirable ? Les roucoulements, qui ne sont pas une gêne pour le visiteur occasionnel, peuvent devenir obsédants pour le riverain qui les entend en continu. En outre, chacun peut éprouver du déplaisir à voir son véhicule maculé de fientes, le rebord de sa fenêtre, voire la façade ou les sous-toits de l'immeuble qu'il habite, pour ne pas parler des odeurs. Et les exemples ne manquent pas de dégradations que provoquent ces volatiles en s'agrippant aux briques et aux joints des maçonneries, ou en bouchant les gouttières de leurs déjections, ce qui a des conséquences coûteuses. Ils peuvent aussi s'introduire dans les greniers et endommager les planchers.

On les soupçonne même, à tort ou à raison, d'être porteurs de maladies ou d'endommager les vieilles pierres, ce qui, à Moissac, n'est pas supportable.

Ils ont pourtant leurs défenseurs qui n'ont pas forcément toujours tort. Il semble cependant qu'une opération d'éradication des pigeons ait réussi à la cathédrale de Montauban, d'où les colombidés ont disparu, chassés par des chauves-souris !

Quoi qu'il en soit, la mairie vient de lancer un appel d'offres (le 23 décembre) en vue de réduire leur population par piégeage et limiter leur installation en les effarouchant avec des rapaces. Cette consultation s'adresse aux entreprises de fauconnerie et l'adjudicataire aura pour mission de «saisir les animaux, les prendre en charge, les transporter et gérer leur devenir».

Date limite de dépôt des dossiers le mercredi 14 janvier 2015 à 12 heures.

**A CONSULTER**

Le dossier technique (CCTP)

## MARCQ EN BAROEUL

Source : Site officiel

## CAPTURE DE PIGEONS, PIES, CORNEILLES ET CORBEAUX

N° du Marché : 14C048 publié le 05/01/2015

Monsieur le Maire de Marcq-en-Baroeul  
Service de la Commande Publique et des Affaires Juridiques  
Hôtel de Ville - 103, avenue Foch - BP 44029  
59704 MARCQ EN BAROEUL CEDEX - FRANCE  
03.20.45.45.84 ou 03.20.45.45.83.  
e-mail: [commandepublique@marcq-en-baroeul.fr](mailto:commandepublique@marcq-en-baroeul.fr)

Date et heure limites de réception : Lundi 02 février 2015 à 16h00

Le marché est conclu pour une durée de un an, à compter de la réception de la notification et de l'ordre de service du marché, il est renouvelable une fois, par reconduction expresse, pour un an.

### CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

L'objet de cette consultation est la capture de pigeons, pies, corneilles ou corbeaux, sur des propriétés publiques et privées de la VILLE de MARCQ-EN- BAROEUL dans le département du Nord (59) et au cas par cas la protection de certains édifices, des nuisances causées par ces oiseaux.

...

La fréquence de visite des cages se fera en fonction de la réglementation en vigueur selon les espèces, mais pour les pigeons il est souhaité 2 passages hebdomadaires - le lundi et vendredi de chaque semaine - pour lutter contre l'excès numérique et récupérer les pigeons vivants (en conformité avec la législation en vigueur) selon les détails techniques d'intervention repris dans le DQE.

- En ce qui concerne les nuisibles il convient de prévoir une relève quotidienne.

...

Les oiseaux seront euthanasiés selon un protocole avalisé annuellement par le Ministère de l'Agriculture ou par la Direction Départementale des Services Vétérinaires, qui respectera la réglementation sur la protection des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort.

**A CONSULTER**

**Le dossier technique (CCTP)**

### Migennes

Source : L'Yonne

#### Des pigeons encombrants le long du canal

Publié le 07/01/2015

Ils ne sont même plus effrayés par les êtres humains à force que les promeneurs les nourrissent, font leurs besoins sur les bords des fenêtres et deviennent un peu encombrants au goût de certains habitants. Les pigeons ont élu domicile entre le port de Migennes et les silos situés plus loin, au bord du canal.

Quelques Migennois grincent des dents, des dégâts ont été constatés au cabaret l'Escale, où les gouttières sont souvent bouchées en raison des fientes d'oiseaux. La Ville s'engage à mettre en place en 2015 un dispositif qui doit permettre de réguler la population de pigeons et d'empêcher les volatiles de se poser sur les bords de fenêtres.

Elle a déjà renoncé au système de pics, qu'elle juge inefficace.

« Nous sommes en réflexion pour mettre en place un système alliant deux techniques », explique François Boucher. Effarouchement avec prélèvement à la source des oeufs, mise en place d'un système de dortoir à pigeons qui permettrait de réguler leur population, décharges électriques pour les oiseaux qui se posent sur le bord des fenêtres : la Ville a déjà reçu plusieurs devis qu'elle doit étudier.

Sabrina Huard

### Seine-et-Marne

Source : Le Parisien

#### Halte aux pigeons !

Publié le 07/01/2015

C'est une nuisance qui génère un problème d'hygiène publique et qui ne concerne pas seulement la capitale. En Seine-et- Marne aussi, les dégâts causés par les pigeons dans les centres-villes ou certains quartiers d'habitation ont conduit plusieurs municipalités à prendre des mesures, plus ou moins efficaces.

**A CONSULTER**

**L'article de presse du 07/01/2015**

## Yvelines

Source : Le Parisien

### La lutte contre les pigeons s'organise

Publié le 07/01/2015

Pour combattre la prolifération des pigeons, dont les déjections provoquent d'importants dégâts, de plus en plus de communes installent des pigeonniers dans des endroits stratégiques ou font appel à des piégeurs.

**A CONSULTER**

L'article de presse du 07/01/2015

## Val d'Oise

Source : Le Parisien

### Fléau des pigeons : Jean-Luc vole au secours des communes désemparées

Publié le 07/01/2015

Pour combattre la prolifération de ces oiseaux dont les déjections provoquent d'importants dégâts, de plus en plus de villes font appel à des piégeurs. Rencontre avec Jean-Luc Faure, spécialiste basé à Bezons.

**A CONSULTER**

L'article de presse du 07/01/2015

## Goderville

Source : Paris Normandie

### les pigeons pullulent dans la ville provoquant de nombreux désagréments

Publié le 04/01/2015

Les pigeons engendrent des problèmes récurrents par les fientes qui salissent les toitures, les voitures et tombent sur les piétons. Pourquoi ces volatiles sont-ils aussi nombreux à Goderville ? Tout simplement car ils mangent à volonté avec le stockage de blé à proximité par des entreprises de commercialisation de céréales et par le fait que des maisons en centre bourg sont à l'état d'abandon, permettant d'élire domicile sans être dérangés.

**Le garde-chasse avait été autorisé à les tuer mais les cadavres qui restaient dans les gouttières étaient encore plus nuisants.** Des personnes s'étaient aussi plaintes de cette mesure drastique. Alors que faire ? Obliger les propriétaires qui n'entretiennent pas leur bien de le faire afin de pouvoir louer les appartements et surtout éviter que les pigeons dorment à proximité et se reproduisent ?

## Rostrenen

Source : Le Télégramme

### Pigeons et choucas. Une pétition en centre-ville

Publié le 03/01/2015

**Actuellement, une pétition circule dans le centre-ville de Rostrenen, pour dénoncer la prolifération des pigeons ou choucas, qui provoquent des dégâts. Le maire, Jean-Paul Le Boëdec, est prêt à la relayer auprès du préfet.**

Le problème des choucas et des pigeons n'est pas nouveau dans le centre de Rostrenen où ils se sont installés surtout autour de la place de la République. Voici une dizaine d'années, déjà, la municipalité de l'époque avait bien tenté de dissuader ces oiseaux indésirables de se poser sur les toits en mettant en place des peignes de pics.

#### Question de santé publique

Malheureusement, les volatiles ont trouvé d'autres endroits pour squatter la place. Les riverains et les commerçants sont repartis en guerre contre ce qu'ils considèrent comme « un fléau », évoquant les fientes, la saleté environnante et parlant même de « question de santé publique ». Ils ont lancé une pétition qui circule en ville et ils comptent bien porter leurs doléances au maire.

#### **Pas du domaine de la municipalité**

Car, bien que les municipalités ne soient pas propriétaires des oiseaux, ni responsables des dégâts occasionnés, c'est souvent vers elles que la population se tourne pour en finir avec les dégradations. Ces dernières semaines, deux communes du secteur, Plouguernevel et Saint-Nicolas-du-Pélem, ont fait appel à la préfecture pour obtenir une dérogation pour se débarrasser de bandes de choucas, un oiseau aujourd'hui, encore, protégé.

#### **Trouver des solutions**

Contacté, le maire, Jean-Paul Le Boëdec se dit « conscient du problème, qui est récurrent, depuis des années, malgré plusieurs campagnes de piégeage ». Il se propose de recevoir la pétition et de la transmettre à la préfecture, accompagnée d'un courrier de soutien afin que, comme pour les autres communes, des solutions soient trouvées.

